

<https://www.zurbains.com/societe/immobilier/prime-a-la-renovation-energetique-maprimerenov-conditions-montant-des-primes.html>



# Prime à la rénovation énergétique, MaPrimeRénov' : conditions, montant des primes



- Société - Immobilier -  
Date de mise en ligne : lundi 13 janvier 2020

---

Copyright © Zurbains - Tous droits réservés

---

# Le gouvernement lance sa nouvelle prime à la rénovation énergétique

Le montant de cette aide baptisée [MaPrimeRénov'](#) dépendra à la fois des travaux envisagés et du niveau des revenus du ménage qui la demande. Pour aider les particuliers à déterminer la prime à laquelle ils sont éligibles, un site internet - [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr) - et un numéro de téléphone - 0.808.800.700 - sont à leur disposition. Cette prime est au maximum de 20.000Euros et est réservée aux propriétaires occupants.

Il s'agit d'un "outil extrêmement simple beaucoup plus juste" que le précédent système, a assuré le ministre du Logement, Julien Denormandie, lors d'une conférence de presse. Cette prime, qui doit être versée dans les 15 jours après la validation de la demande, doit en effet progressivement remplacer le crédit d'impôt à la transition énergétique (CITE).

"Le système tel qu'il était n'était pas satisfaisant", a assuré M. Denormandie. "Tout ça ça prenait 18 mois. La conséquence, c'est que vous aviez un reste à charge qui était trop important pendant une durée qui était trop importante." La transformation du CITE en prime inquiète toutefois le secteur du bâtiment, qui regrette notamment que les 20% des ménages les plus riches soient exclus du dispositif pour la majeure partie des travaux.

Nombre de personnes composant le ménage	Région Ile-de-France	Autres Régions		
	Ménages aux ressources modestes (Euros)	Ménages aux ressources très modestes (Euros)	Ménages aux ressources modestes (Euros)	Ménages aux ressources très modestes (Euros)
1	20.593 Euros	25.068 Euros	14.879 Euros	19.074 Euros
2	30.225 Euros	36.792 Euros	21.760 Euros	27.896 Euros
3	36.297 Euros	44.188 Euros	26.170 Euros	33.547 Euros
4	42.381 Euros	51.597 Euros	30.572 Euros	39.192 Euros
5	48.488 Euros	59.026 Euros	34.993 Euros	44.860 Euros
Par personne supplémentaire	+ 6.096 Euros	+ 7.422 Euros	+ 4.412 Euros	+ 5.651 Euros

Les professionnels craignent aussi, à l'inverse du gouvernement, que le système devienne plus complexe en prenant aussi en compte le niveau de revenus des ménages. De plus, la transformation n'est pas encore complète. Seule la moitié la plus modeste des ménages peut actuellement bénéficier de la prime. Le reste des particuliers éligibles en resteront cette année au crédit d'impôt pour basculer à leur tour dans la prime début 2021.

"Ça peut paraître compliqué", mais "on veut être sûrs que toutes les personnes (...) disposent de la meilleure qualité de service", s'est défendu M. Denormandie. Le ministre a, au passage, vivement critiqué des propos tenus voici

## Prime à la rénovation énergétique, MaPrimeRénov' : conditions, montant des primes

quelques jours dans le Parisien par Ségolène Royal, ancienne ministre de l'Ecologie.

L'ex-candidate socialiste à la présidentielle a évoqué la "suppression" du CITE comme un recul du gouvernement actuel en matière d'écologie. "C'est strictement faux", voire "scandaleux", a répondu M. Denormandie. "On ne réduit en rien l'ambition, on renforce même l'ambition".

Rénovations	Ménages aux ressources très modestes	Ménages aux ressources modestes
PAC géothermique, capteurs horizontaux et verticaux	10 000 Euros	8 000 Euros
Chaudière à granulés	10 000 Euros	8 000 Euros
Chauffage solaire combiné	8 000 Euros	6 500 Euros
Chaudière à bûches	8 000 Euros	6 500 Euros
PAC air/eau	4 000 Euros	3 000 Euros
Chauffe-eau solaire individuel	4 000 Euros	3 000 Euros
Ventilation double flux	4 000 Euros	3 000 Euros
Poêles à granulés, cuisinières à granulés	3 000 Euros	2 500 Euros
Poêle à bûches, cuisinières à bûches	2 500 Euros	2 000 Euros
Partie thermique d'un équipement PVT eau	2 500 Euros	2 000 Euros
Foyer fermé, insert, à bûches ou granulés	2 000 Euros	1 200 Euros
Chaudières gaz à très haute performance énergétique	1 200 Euros	800 Euros
Raccordement aux réseaux de chaleur et/ou de froid	1 200 Euros	800 Euros
Chauffe-eau thermodynamique	1 200 Euros	800 Euros
Dépose de cuve à fioul	1 200 Euros	800 Euros
Audit énergétique	500 Euros	400 Euros
Isolation des murs par l'extérieur	100 Euros/m <sup>2</sup>	75 Euros/m <sup>2</sup>
Toitures terrasses	100 Euros/m <sup>2</sup>	75 Euros/m <sup>2</sup>
Isolation thermique des parois vitrées (en remplacement de simple vitrage, critères actuels)	100 Euros/équipement	80 Euros/équipement
Isolation des rampants de toiture / plafonds de combles)	25 Euros/m <sup>2</sup>	20 Euros/m <sup>2</sup>
Isolation des murs par l'intérieur	25 Euros/m <sup>2</sup>	20 Euros/m <sup>2</sup>
(Outre-Mer) Protection des parois vitrées ou opaques contre les rayonnement solaires	25 Euros/m <sup>2</sup>	20 Euros/m <sup>2</sup>

## Prime à la rénovation énergétique, MaPrimeRénov' : conditions, montant des primes

Rénovations	Ménages aux ressources très modestes	Ménages aux ressources modestes
PAC géothermique, capteurs horizontaux et verticaux	3 000 Euros/log.	2 000 Euros/log.
Chaudière à granulés ou à bûches	3 000 Euros/log.	2 000 Euros/log.
PAC air/eau	3 000 Euros/log.	2 000 Euros/log.
Ventilation double flux	3 000 Euros/log.	2 000 Euros/log.
Chauffe-eau solaire collectif	1 000 Euros/log.	750 Euros/log.
Chaudières gaz à très haute performance énergétique	400 Euros/log.	300 Euros/log.
Raccordement aux réseaux de chaleur et/ou de froid, en métropole et outre-mer	400 Euros/log.	300 Euros/log.
Chauffe-eau thermodynamique	400 Euros/log.	300 Euros/log.
Dépose de cuve à fioul	400 Euros/log.	300 Euros/log.
Audit énergétique	250 Euros/log.	200 Euros/log.
Isolation des murs par l'extérieur	100 Euros/m <sup>2</sup>	75 Euros/m <sup>2</sup>
Toitures terrasses	100 Euros/m <sup>2</sup>	75 Euros/m <sup>2</sup>
Isolation des rampants de toiture / plafonds de combles	25 Euros/m <sup>2</sup>	20 Euros/m <sup>2</sup>
Isolation des murs par l'intérieur	25 Euros/m <sup>2</sup>	20 Euros/m <sup>2</sup>
(Outre-Mer) Protection des parois vitrées ou opaques contre les rayonnement solaires	25 Euros/m <sup>2</sup>	20 Euros/m <sup>2</sup>

*Post-scriptum :*

L'adresse originale de cet article est <https://www.francetransactions.com/...>